

En Mayenne, soyons tous

écomotivés

PETIT GUIDE

POUR BIEN TRIER

MES DÉCHETS

DANGEREUX

**QUE FAIRE DE
LA BOUTEILLE DE SOLVANT,
DES PILES USAGÉES DE LA
TÉLÉCOMMANDE OU DE LA PEINTURE
SÈCHE DANS SON POT ?**

www.ecomotives53.fr

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie


LA MAYENNE
CONSEIL GÉNÉRAL

PEINTURES SOLVANTS HUILE DE VIDANGE PESTICIDES

POUR FAIRE LE TRI

C'EST LA DÉCHÈTERIE

Geste **écomotivé** N°5

DÉCHETS DANGEREUX
JE TRIE POUR
L'ENVIRONNEMENT

Pour plus d'infos sur la déchèterie
la plus proche de chez vous :

www.ecomotives53.fr

rubrique «mon territoire»

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

En Mayenne, soyons tous
écomotivés

LA MAYENNE
CONSEIL GÉNÉRAL

UN DÉCHET DANGEREUX C'EST QUOI ?

Bricolage, jardinage...
chaque jour, nous utilisons des
produits et objets contenant
des substances nocives pour la
santé et pour l'environnement.
Après leur utilisation, piles,
médicaments, restes de peinture ou
de désherbants, huile de vidange,
mais également le réfrigérateur
ou encore le téléphone portable
peuvent devenir des déchets
dangereux...

**Que faire de mes déchets
dangereux ?**

Où les déposer ? Existe-t-il
des solutions alternatives ?
Puis-je ramener l'ancien quand
je souhaite acheter un nouvel
ordinateur ? **Autant de questions
auxquelles répond ce petit guide
des bonnes pratiques...**



DES SIGNES QUI NE TROMPENT PAS

Un grand nombre de produits
dangereux sont facilement
identifiables à l'aide de symboles
apposés sur l'emballage qui
illustrent le risque immédiat
qu'ils représentent...

Apprenons à les reconnaître !



... déposez-les en déchèterie.

A LA MAISON... LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



Vieux réveil, téléphone portable hors d'usage, machine à laver trop chère à réparer, ordinateur cassé, ... ou tout autre appareil qui fonctionne avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur... Vous avez envie d'en changer pour un plus récent ou tout simplement de vous en séparer.

> **Prenez la bonne décision...**



ASTUCES ECOMOTIVÉES



Se poser les bonnes questions

Ai-je vraiment besoin d'un nouvel appareil, que vais-je faire de l'ancien ? Dois-je vraiment le jeter ? Le donner ? Est-ce bien utile de le stocker dans un tiroir, à la cave ? Choisissez l'une de ces trois solutions éco-responsables :

Votre appareil fonctionne encore, donnez-le à Emmaüs. Il sera réemployé et vous ferez ainsi un geste solidaire.

Vous achetez un appareil neuf, rapportez l'ancien à votre vendeur qui a l'obligation réglementaire de le reprendre.

Vous vous séparez de vieux appareils : apportez les en déchèterie.

AMPOULES BASSE CONSO, UNE BONNE IDÉE À RECYCLER.



A luminosité égale, une ampoule «basse consommation» utilise 5 fois moins d'énergie qu'une ampoule classique. Aussi économique qu'écologique ! Pour accomplir ce tour de force, le mercure est indispensable, ce qui implique de ne pas jeter ces ampoules dans vos ordures ménagères. Et cela tombe bien, elles sont recyclables à plus de 90 % !

> **A déposer en déchèterie**

PILE... EN FACE

Vos piles hors d'usage s'accumulent dans ce bon vieux panier à l'entrée... Et vous allez faire vos courses samedi. C'est simple : rassemblez le tout, et **déposez les dans la colonne en face de l'accueil de votre supermarché.** Vous pouvez également les déposer en déchèterie.



ASTUCES ECOMOTIVÉES

Optez pour des piles rechargeables et privilégiez désormais les appareils électriques qui se branchent sur le secteur.

DANS MON JARDIN... DANS MON ATELIER...

LES PRODUITS DE JARDINAGE

Si vous utilisez des produits de traitement et d'entretien chimique pour votre jardin : pesticides, insecticides, et désherbants... une fois vide :

JE LES DÉPOSE EN DÉCHÈTERIE

suivez les indications et conseils de l'agent de déchèterie qui vous indiquera l'endroit exact ou les déposer.



LES PRODUITS DE BRICOLAGE

Bricoleur averti ou décorateur en herbe, vous utilisez : peintures, dissolvants, vernis, colles, résines, antirouilles, décapants, diluants, détachants et leurs emballages. Batteries, accumulateurs. Huile de vidange, antigel et leurs emballages.
> Les chiffons souillés par ces produits sont eux aussi dangereux.



JE LES DÉPOSE EN DÉCHÈTERIE

Pour plus d'infos sur la déchèterie la plus proche de chez vous : www.ecomotives53.fr

ASTUCES ECOMOTIVÉES

Le couteau à désherber

Permet d'enlever les plantes indésirables à racine pivot en profondeur en favorisant l'extraction de la totalité de la racine et évite la repousse.

Le paillage :

à base de végétaux ou minéraux (taille d'arbustes broyés, feuilles mortes,

fleurs fanées, pelouse sèche, ardoise...) permet d'éviter la repousse des mauvaises herbes et permet de surcroit d'utiliser à domicile de grandes quantités de déchets verts.



+ d'infos sur ECOMO.TV
sur www.ecomotives53.fr

ASTUCES ECOMOTIVÉES

Peinture

Pour prolonger la vie des pinceaux, laver les à l'eau tiède et au savon après utilisation.

Les produits de rinçage et les chiffons doivent être déposés en déchèterie. Pour faciliter leur traitement et éviter les incidents, ne jamais mélanger dans un même récipient des produits dangereux.

Bien acheter

Pensez aux produits éco'labellisés NF environnement et l'écolabel européen (ci dessus). Préférez les peintures à l'eau, sans solvant.



